

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies

DAS

Diplôme d'études avancées
Diploma of Advanced Studies

CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

MAS | **Psychothérapie cognitivo-comportementale**

2023 > 2029

DAS | **Psychothérapie cognitivo-comportementale**

2023 > 2026

CAS | **Stratégies cognitives et comportementales de
la relation thérapeutique**

2023 > 2025

formation en cours d'emploi



Association suisse de psychothérapie cognitive
Schweizerischer Verein für kognitive Psychotherapie
Associazione svizzera di psicoterapia cognitiva
Associazion svizzerza da psicoterapia cognitiva

Partenariat

Les trois programmes d'études en approche cognitivo-comportementale sont proposés en partenariat avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) et l'Association Suisse de Psychothérapie Cognitive (ASPCo).

L'ASPCo est affiliée à la Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie (SSPP), à la Fédération suisse des psychologues (FSP), ainsi qu'à la European Association for Behavioural and Cognitive Therapies (EABCT). Elle organise chaque année des groupes de samedi de supervision, des groupes d'expérience thérapeutique personnelle ainsi que des journées de perfectionnement. (www.aspco.ch)



Renseignements

Aline Blanch

Coordinatrice FCU-TCC

formation-tcc@unige.ch

www.unige.ch/formcont/cours/MAStcc

www.unige.ch/formcont/cours/DASStcc

www.unige.ch/formcont/cours/CASTcc



Trois filières pour se former à l'approche cognitivo-comportementale

La psychothérapie cognitive et comportementale, aussi appelée Thérapie cognitivo-comportementale (TCC), est une approche psychologique structurée, limitée dans le temps, centrée sur la façon de faire face aux difficultés rencontrées dans la réalité quotidienne par la prise de conscience et la modification des pensées et des comportements inadaptés. Nos émotions et nos comportements sont en grande partie déterminés par la signification que nous donnons aux événements qui nous arrivent. C'est à partir de cette observation, faite dans l'Antiquité déjà, que s'est développée la psychothérapie cognitive. Le/la thérapeute cognitivo-comportementaliste aide le/la patient-e à construire une nouvelle manière de percevoir la réalité et d'agir sur celle-ci en faisant appel, d'une part à des interventions comportementales (assignation de tâches graduées, programme de résolution de problèmes, plans d'activités, exposition in vivo, etc.) et d'autre part à des interventions cognitives (explication du modèle cognitif, identification des pensées automatiques, élargissement des interprétations, assouplissement des schémas cognitifs, etc.). Il s'agit d'un traitement qui demande au/à la patient-e un investissement méthodique pour apprendre à changer progressivement la perception de soi et du monde et pour apprendre à se comporter autrement lorsque ses attitudes s'avèrent inadaptées. Par cette démarche, le/la patient-e élargit sa connaissance de lui-même et acquiert de nouvelles ressources favorisant son autonomie et ses interactions sociales. Depuis plusieurs années, la TCC a développé de nouveaux modèles centrés plus particulièrement sur l'histoire personnelle, les styles interpersonnels, la relation thérapeutique, les valeurs et les ressources individuelles et les aspects expérientiels. Ces développements, appelés parfois la troisième vague de la TCC sont désormais intégrés dans les enseignements proposés au cours de cette formation continue.



Une collaboration active

La TCC implique une véritable collaboration entre deux partenaires actifs, le/la patient-e et le/la thérapeute. Le traitement dure en général quelques mois, à raison d'une séance hebdomadaire (au début) et d'exercices à réaliser entre les séances. Patient-e et thérapeute définissent ensemble la nature du problème et les buts à atteindre dans la thérapie. La recherche de moyens permettant au/à la patient-e de modifier progressivement sa manière de voir, de ressentir et de se comporter est le fruit de cette alliance thérapeutique. Les changements discutés en séance sont systématiquement mis en pratique et testés par le/la patient-e dans sa vie quotidienne, entre les séances. Des séances de rappel sont prévues afin de vérifier que les nouveaux outils font désormais partie des compétences du/de la patient-e. En cours de route et à la fin du traitement, les résultats obtenus sont évalués et confrontés aux objectifs de départ.

Une méthode efficace

L'efficacité de la TCC dans le traitement de plusieurs troubles émotionnels a été démontrée par des études scientifiques notamment dans les domaines des:

- troubles anxieux: trouble panique, agoraphobie, phobie simple, trouble obsessionnel-compulsif, phobie sociale, trouble de l'anxiété généralisée et état de stress post-traumatique;
- troubles de l'humeur: épisode dépressif majeur, trouble bipolaire, prévention des rechutes dépressives;
- troubles du comportement alimentaire, addictions, problèmes sexuels, difficultés relationnelles, troubles de la personnalité, insomnie et douleurs chroniques.

Un suivi individuel ou de groupe

La TCC est la plus fréquemment proposée en suivi individuel; des aménagements du cadre permettent aussi des suivis de groupe ou de couple. Il s'agit de traitements ciblés sur des objectifs précis donc limités dans le temps.



Développements récents

Cette méthode thérapeutique tient compte également des récents développements dans le domaine des neurosciences qui ont largement démontré l'efficacité de la TCC.

Les stratégies cognitives et comportementales sont applicables dans des disciplines et contextes cliniques aussi différents que la diététique, la physiothérapie, la neuropsychologie, le développement mental ou encore les ressources humaines.

De ce fait, la TCC représente une contribution significative du/de la patient-e et du thérapeute à la limitation des coûts de la santé. Pour être appliquée à bon escient, elle doit être pratiquée par des professionnels de la santé ayant reçu une formation approfondie.

Une approche multidisciplinaire

L'approche cognitivo-comportementale favorise des éclairages originaux sur les situations cliniques. Au cours des 40 dernières années, le recours aux stratégies cognitives et comportementales s'est considérablement développé dans différents lieux de soins en raison de leur efficacité dans la prise en soins de problèmes psychologiques, psychiatriques et psycho-sociaux spécifiques.

Ces approches sont pratiquées de façon adaptée, propre à leur spécialité, par des acteurs de différentes catégories professionnelles (psychologues, psychiatres, infirmiers/ères, diététicien-nes, assistant-es sociaux/ales, éducateurs/trices, etc.).



Comité directeur

Président

- **Prof. Guido Bondolfi**, médecin-chef de service, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, HUG, Département de psychiatrie, Service de psychiatrie de liaison et d'intervention de crise • Faculté de médecine, Université de Genève

Dès le 1er juillet 2023:

- **Prof. Nader Perroud**, médecin adjoint agrégé, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, HUG, Département de psychiatrie, Service des spécialités psychiatriques • Faculté de médecine, Université de Genève

Membres

- **Tatiana Aboulafia Brakha**, docteur en psychologie, psychologue psychothérapeute reconnue au niveau fédéral, HUG, Département de psychiatrie, Service des spécialités psychiatriques
- **Françoise Jermann**, docteur en psychologie, psychologue psychothérapeute reconnue au niveau fédéral, HUG, Département de psychiatrie, Service des spécialités psychiatriques et Service de psychiatrie de liaison et d'intervention de crise
- **Prof. Yasser Khazaal**, médecin-chef, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, CHUV, Département de psychiatrie, Service de médecine des addictions • chercheur associé, Centre de recherche de l'institut universitaire en santé mentale, Université de Montréal
- **Prof. Nader Perroud**, médecin adjoint agrégé, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, HUG, Département de psychiatrie, Service des spécialités psychiatriques • Faculté de médecine, Université de Genève
- **Dr Gabriel Thorens**, médecin adjoint agrégé, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, HUG, Département de psychiatrie, Service d'addictologie • Faculté de médecine, Université de Genève, privat-docent

Dès le 1er juillet 2023 remplacement du Prof. Nader Perroud par:

- **Dre Louise Penzenstadler**, médecin adjointe agrégée, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, HUG, Département de psychiatrie, Service d'addictologie • Faculté de médecine, Université de Genève, privat-docent



Conseil scientifique

- **Christine Favre**, psychologue psychothérapeute reconnue au niveau fédéral, Clinique romande de réadaptation, Sion • présidente de la Commission de la formation ASPCo
- **Nadia Ortiz**, psychologue psychothérapeute reconnue au niveau fédéral et neuropsychologue FSP, HUG, Département de psychiatrie, Service de psychiatrie de liaison et d'intervention de crise
- **Dr Alain Souche**, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, cabinet privé
- **Anne Spadazzi**, psychologue psychothérapeute reconnue au niveau fédéral, cabinet privé • Faculté de médecine, Université de Genève

Coordination

- **Aline Blanch**, Faculté de médecine, Université de Genève

Enseignant-es

Les enseignant-es ont une grande expérience et des compétences reconnues dans le domaine faisant l'objet de l'enseignement.

- **Enseignant-es attitré-es**
T. Aboulafia-Brakha, S. Azarmsa, R. Baeriswyl-Cottin, G. Bodenmann, G. Bondolfi, N. des Courtis, K. Dieben, K. Espa Cervena, C. Favre, F. Gerber, G. George, D. Gisin, F. Guenot, F. Jermann, Y. Khazaal, C. Latif-Dolci, O. Leцерf, H. McArdle, A. Mermod-Nallet, N. Ortiz, N. Perroud, C. Rieder, C. Rollini, C. Santonino, J. Savoy, A. Souche, G. Thorens, M. Tronje-Pachoud, M. Voléry, B. Weber
- **Enseignant-es invité-es**
R. Elyali, F. Fanget, R. Ledieu, P. Légeron, J-L. Monestès, A. Sauteraud, R. Shankland, J. Vanderlinden, A. Zinetti Bertschy

D'autres enseignant-es expert-es en leur domaine peuvent intervenir ponctuellement dans le cadre de nos formations.

- **Superviseurs, superviseuses et psychothérapeutes**
Les superviseurs et surperviseuses du MAS, DAS et CAS sont des praticien-es expérimenté-es. Les superviseurs et surperviseuses du MAS et du DAS sont des médecins avec le titre de spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie ou des psychologues psychothérapeutes reconnus au niveau fédéral depuis au moins 5 ans.



Public et mission

Les programmes d'études MAS-TCC, DAS-TCC et CAS-TCC sont proposés par la Faculté de médecine de l'Université de Genève, en collaboration avec l'ASPCo et les HUG et ont pour mission respectivement de:

- Proposer aux médecins psychiatres et aux psychologues une formation complète leur permettant d'acquérir les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à une conduite autonome de psychothérapie cognitivo-comportementale (MAS-TCC) (détails d'admission page 26).
- Proposer aux médecins psychiatres et aux psychologues bénéficiant d'une équivalence de formation acquise à l'étranger et/ou dans une autre approche psychothérapeutique, disposant d'expérience clinique leur ayant permis de se familiariser avec la psychopathologie, de se former en psychothérapie cognitivo-comportementale (DAS-TCC) (détails d'admission page 26).
- Offrir la possibilité aux professionnel·les de la santé d'enrichir leur pratique clinique avec un modèle et des stratégies facilement utilisables et de développer des stratégies thérapeutiques cognitivo-comportementales dans différents contextes professionnels (CAS-TCC) (détails d'admission page 26).

Méthodes pédagogiques

Largement inspirées du modèle cognitivo-comportemental, elles intègrent:

- Les enseignements interactifs favorisant la réflexion entre pairs et avec les intervenant·es
- Le travail en petits groupes
- L'utilisation de jeux de rôle
- L'analyse de vidéos
- L'application de stratégies sur du matériel personnel
- La supervision



Objectifs

MAS-TCC

- Acquérir et maîtriser des connaissances de la psychothérapie cognitivo-comportementale (modèles théoriques, applications cliniques, techniques spécifiques) en tenant compte des derniers apports scientifiques du domaine.
- Étendre et approfondir les capacités et compétences sociales nécessaires pour l'exercice de la psychothérapie ; réfléchir avec méthode aux attitudes et au style relationnel dans l'utilisation des stratégies et des techniques d'intervention psychothérapeutique.
- Être capable de poser des diagnostics et des indications de psychothérapie (exploration et clarification du mandat thérapeutique) ainsi que d'assurer un suivi psychothérapeutique adéquat en ajustant la procédure thérapeutique le cas échéant.
- Savoir adapter les interventions aux différentes populations.
- Connaître et prendre en compte le cadre juridique, social et économique dans les prises en charge psychothérapeutiques.
- Savoir gérer les situations complexes de manière réfléchie, autonome et éthique.
- Savoir évaluer et documenter les étapes d'une psychothérapie ainsi que les résultats en utilisant des instruments qualitatifs et quantitatifs validés scientifiquement.

DAS-TCC

- Acquérir et maîtriser des connaissances de la psychothérapie cognitivo-comportementale (modèles théoriques, applications cliniques, techniques spécifiques) en tenant compte des derniers apports scientifiques du domaine.
- Mettre en œuvre ses compétences cliniques dans l'utilisation des stratégies et des techniques d'intervention thérapeutique.
- Explorer et reconnaître ses propres attitudes ou styles relationnels.
- Développer la capacité de formuler des indications et d'assurer un suivi psychothérapeutique cognitivo-comportemental.



CAS-TCC

- Connaître les modèles conceptuels classiques et les développements récents des approches cognitivo-comportementales.
- Mettre en œuvre ses compétences cliniques dans l'utilisation des stratégies et des techniques d'intervention thérapeutique.
- Explorer et reconnaître ses propres attitudes ou styles relationnels.
- Développer la capacité de formuler des indications et d'assurer un suivi thérapeutique adéquat.



Compétences visées

MAS-TCC et DAS-TCC

Durant le MAS-TCC et le DAS-TCC, les participant-es apprennent à:

- Utiliser les dernières connaissances, méthodes et techniques scientifiques ;
- Réfléchir avec méthode à l'activité professionnelle et aux effets qu'elle engendre, notamment sur la base des connaissances appropriées concernant les conditions spécifiques, les limites professionnelles et les sources d'erreur d'ordre méthodologique;
- Collaborer avec des collègues en Suisse et à l'étranger, communiquer et coopérer dans un cadre interdisciplinaire;
- Analyser leur activité de manière critique dans le contexte social, juridique et éthique dans lequel elle s'inscrit;
- Évaluer correctement la situation et l'état psychique de leurs client-es et de leurs patient-es et appliquer ou recommander des mesures appropriées;
- Intégrer les institutions du système social et sanitaire dans les activités de conseil, le suivi et le traitement de leurs client-es et de leurs patient-es en tenant compte du cadre juridique et social;
- Utiliser économiquement les ressources disponibles;
- Agir de manière réfléchie et autonome, même dans les situations critiques.

CAS-TCC

Durant le CAS-TCC, les participants apprennent à:

- Acquérir des connaissances scientifiquement validées sur la TCC;
- Développer des compétences cliniques dans le modèle TCC tant du point de vue théorique que pratique;
- Étendre et approfondir les compétences sociales nécessaires pour le travail clinique;
- Consolider les aptitudes interpersonnelles dans la relation thérapeutique.



Structure

MAS-TCC

Durée minimum 4 ans (8 semestres) et maximum 6 ans (12 semestres) | Première année commune au DAS-TCC et au CAS-TCC | Deuxième année et troisième année communes au DAS-TCC | Correspond à 87 crédits ECTS

Le MAS-TCC est composé des volets de formation suivants:

- Connaissances et savoir-faire: 4 ans de cours théorico-cliniques (62 jours de formation de 9 unités répartis en 10 modules) avec contrôle des acquis;
- Activité psychothérapeutique individuelle: 500 unités de 45 min. à réaliser dans les lieux de travail habituels des psychothérapeutes en formation (institutions publiques ou privées, cabinets privés);
- Supervision: 200* séances (45 min.) réalisées en TCC dont au minimum 50 en individuel; 10 cas doivent être documentés sous supervision;
- Expérience thérapeutique personnelle: 100** séances (45 min.) dont au minimum 50 séances doivent être effectuées en individuel; au minimum 50 séances doivent être réalisées en TCC;
- Pratique clinique de deux ans à 100% dans une institution psychosociale, dont au moins un an dans une institution de soins psychiatriques-psychothérapeutiques (en cas d'emploi à temps partiel, la pratique clinique est prolongée en conséquence);
- Mémoire théorico-clinique, travail de fin d'études et examen final.

(*) l'organisation de 80 séances de supervision en groupe et de 20 séances individuelles est assurée par le Comité directeur et le Conseil scientifique.

(**) l'organisation de 20 séances d'expérience thérapeutique personnelle en TCC en groupe est assurée par le Comité directeur et le Conseil scientifique.



DAS-TCC

Durée minimum 3 ans (6 semestres) et maximum 4.5 ans (9 semestres)
| Première année commune au MAS-TCC et CAS-TCC | Deuxième et troisième année communes au MAS-TCC | Correspond à 47 crédits ECTS
Pour les médecins, 10 crédits ECTS de formation continue par année - max. 30 crédits ECTS - sont reconnus par la société suisse de psychiatrie et psychothérapie - SSPP

Le DAS-TCC est composé des volets de formation suivants:

- Connaissances et savoir-faire: 3 ans de cours théorico-cliniques (52 jours de formation de 9 unités répartis en 8 modules);
- Activité psychothérapeutique individuelle: 150 unités à réaliser dans les lieux de travail habituels des psychothérapeutes en formation (institutions publiques ou privées, cabinets privés); l'activité doit permettre de documenter sous supervision au moins 5 cas;
- Supervision: *100 séances de minimum 45 minutes dont 20 séances en individuel; 5 cas doivent être documentés sous supervision;
- Expérience thérapeutique personnelle: **20 séances de minimum 45 minutes;
- Mémoire théorico-clinique.

(*) l'organisation de 80 séances de supervision en groupe et de 20 séances individuelles est assurée par le Comité directeur et le Conseil scientifique.

(**) l'organisation de 20 séances d'expérience thérapeutique personnelle en TCC en groupe est assurée par le Comité directeur et le Conseil scientifique.

CAS-TCC

Durée minimum 2 ans (4 semestres) et maximum 3 ans (6 semestres)
| Première année commune au MAS-TCC et DAS-TCC | Correspond à 25 crédits ECTS

Le CAS-TCC est composé des volets de formation suivants:

- Connaissances et savoir-faire: 2 ans de cours théorico-cliniques (35 jours de formation de 9 unités répartis en 7 modules) avec contrôle des acquis;
- Pratique thérapeutique supervisée : 56 unités*;
- Mémoire de fin d'études

(*) l'organisation des 56 unités de pratique supervisée en groupe est assurée par le Comité directeur et le Conseil scientifique.

Première année (Tronc commun au DAS-TCC et au CAS-TCC)

Module 1 | **Les fondamentaux de la TCC et leurs applications pratiques** | 54 unités

septembre - novembre 2023

- Fondements théoriques et développements récents
- Alliance thérapeutique
- Pratique clinique
- Analyse fonctionnelle
- Structure d'une TCC, conceptualisation cas, objectifs
- Résolution de problèmes

Module 2 | **Les stratégies cognitives et comportementales** | 63 unités

décembre 2023 - mars 2024

- Expositions et aspects comportementaux
- Restructuration cognitive et aspects cognitifs
- Entretien motivationnel
- Psychoéducation
- Affirmation de soi
- Gestion des émotions
- Efficacité des TCC

Module 3 | **Exemples d'interventions cognitivo-comportementales** | 54 unités

mars - juin 2024

- Insomnie
- Pleine conscience et relaxation
- Groupes thérapeutiques
- Applications aux enfants
- Douleurs chroniques
- Stress professionnel

Deuxième année du MAS (Tronc commun au DAS-TCC)

Module 4 | **Questions éthiques, juridiques, socio-économiques et culturelles | 18 unités**

septembre-octobre 2024

- Questions juridiques et socio-économiques
- Réflexions éthiques dans le domaine de la santé mentale

Module 5 | **Protocoles de traitements | 108 unités**

novembre 2024-mars 2025

- Trouble panique et agoraphobie
- Phobie sociale
- Trouble dépressif et trouble bipolaire
- Anxiété généralisée
- Troubles psychotiques
- Troubles obsessionnels compulsifs
- Trouble de stress post-traumatique
- Sexologie

Module 6 | **Autres approches psychothérapeutiques | 36 unités**

avril-juin 2025

- Introduction à la psychothérapie systémique
- Thérapies familiales et multifamiliales
- Introduction à la psychothérapie psychodynamique
- Mentaliser: de la théorie à la pratique des thérapies basées sur la mentalisation

Troisième année du MAS (Tronc commun au DAS-TCC)

Module 7 | **Troubles alimentaires, addictions, TDAH et interventions basées sur les ressources | 81 unités**

septembre 2025-février 2026

- Troubles alimentaires
- Addictions
- Trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)
- Psychologie positive
- Thérapie d'acceptation et d'engagement
- Thérapie basée sur la compassion

Module 8 | **Aspects particuliers | 54 unités**

mars-juin 2026

- Approches constructivistes
- TCC et troubles du spectre autistique
- Expériences comportementales
- TCC et nouvelles technologies
- Styles relationnels du point de vue de la thérapie centrée sur la clarification

Quatrième année du MAS

Module 9 | **Personnalité | 54 unités**

septembre-décembre 2026

- Thérapie dialectique comportementale
- Modèle de Padesky basé sur les forces
- Styles de personnalité
- Thérapie des schémas

Module 10 | **Population et formats psychothérapeutiques particuliers | 36 unités**

janvier-juin 2027

- TCC avec les jeunes adultes
- TCC avec les personnes âgées
- TCC avec les personnes issues de la migration
- TCC pour les couples

Première année (Tronc commun au MAS-TCC et au CAS-TCC)**Module 1 | Les fondamentaux de la TCC et leurs applications pratiques | 54 unités**

septembre - novembre 2023

- Fondements théoriques et développements récents
- Alliance thérapeutique
- Pratique clinique
- Analyse fonctionnelle
- Structure d'une TCC, conceptualisation cas, objectifs
- Résolution de problèmes

Module 2 | Les stratégies cognitives et comportementales | 63 unités

décembre 2023 - mars 2024

- Expositions et aspects comportementaux
- Restructuration cognitive et aspects cognitifs
- Entretien motivationnel
- Psychoéducation
- Affirmation de soi
- Gestion des émotions
- Efficacité des TCC

Module 3 | Exemples d'interventions cognitivo-comportementales | 54 unités

mars - juin 2024

- Insomnie
- Pleine conscience et relaxation
- Groupes thérapeutiques
- Applications aux enfants
- Douleurs chroniques
- Stress professionnel

Deuxième année du DAS (Tronc commun au MAS-TCC)

Module 4 | **Questions éthiques, juridiques, socio-économiques et culturelles | 18 unités**

septembre-octobre 2024

- Questions juridiques et socio-économiques
- Réflexions éthiques dans le domaine de la santé mentale

Module 5 | **Protocoles de traitements | 108 unités**

novembre 2024-mars 2025

- Trouble panique et agoraphobie
- Phobie sociale
- Trouble dépressif et trouble bipolaire
- Anxiété généralisée
- Troubles psychotiques
- Troubles obsessionnels compulsifs
- Trouble de stress post-traumatique
- Sexologie

Module 6 | **Autres approches psychothérapeutiques | 36 unités**

avril-juin 2025

- Introduction à la psychothérapie systémique
- Thérapies familiales et multifamiliales
- Introduction à la psychothérapie psychodynamique
- Mentaliser: de la théorie à la pratique des thérapies basées sur la mentalisation

Troisième année du DAS (Tronc commun au MAS-TCC)

Module 7 | **Troubles alimentaires, addictions, TDAH et interventions basées sur les ressources | 81 unités**

septembre 2025-février 2026

- Troubles alimentaires
- Addictions
- Trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)
- Psychologie positive
- Thérapie d'acceptation et d'engagement
- Thérapie basée sur la compassion

Module 8 | **Aspects particuliers | 54 unités**

mars-juin 2026

- Approches constructivistes
- TCC et troubles du spectre autistique
- Expériences comportementales
- TCC et nouvelles technologies
- Styles relationnels du point de vue de la thérapie centrée sur la clarification

Première année (Tronc commun au MAS-TCC et au DAS-TCC)**Module 1 | Les fondamentaux de la TCC et leurs applications pratiques
| 54 unités**

septembre - novembre 2023

- Fondements théoriques et développements récents
- Alliance thérapeutique
- Pratique clinique
- Analyse fonctionnelle
- Structure d'une TCC, conceptualisation cas, objectifs
- Résolution de problèmes

Module 2 | Les stratégies cognitives et comportementales | 63 unités

décembre 2023 - mars 2024

- Expositions et aspects comportementaux
- Restructuration cognitive et aspects cognitifs
- Entretien motivationnel
- Psychoéducation
- Affirmation de soi
- Gestion des émotions
- Efficacité des TCC

**Module 3 | Exemples d'interventions cognitivo-comportementales
| 54 unités**

mars - juin 2024

- Insomnie
- Pleine conscience et relaxation
- Groupes thérapeutiques
- Applications aux enfants
- Douleurs chroniques
- Stress professionnel

Deuxième année du CAS

Module 4 | **Troubles anxieux | 27 unités**

septembre-novembre 2024

- Trouble anxieux
- Relaxation

Module 5 | **Troubles de l'humeur, psychose et personnalité | 36 unités**

novembre-décembre 2024

- Troubles de l'humeur
- Psychose
- Comment gérer les personnalités difficiles

Module 6 | **Addictions et troubles alimentaires | 36 unités**

janvier-mars 2025

- Addictions
- Troubles alimentaires

Module 7 | **Interventions thérapeutiques particulières | 45 unités**

avril-juin 2025

- TCC et profils atypiques
- L'enfant qui s'oppose
- Gestion des groupes
- Burnout du soignant
- Reconnaître et développer les forces du/de la patient-e avec la psychologie positive



Modalités d'évaluation

Durant le MAS-TCC, une évaluation continue tout au long de la formation et une évaluation finale sont prévues. L'évaluation continue est une évaluation formative et normative dont le but est de vérifier la progression des étudiant-es par rapport aux objectifs d'apprentissage.

La réussite des modules de connaissances et savoir-faire, la validation et l'obtention des crédits et attestations pour les supervisions, pour l'activité psychothérapeutique individuelle, pour les cas cliniques, pour l'expérience thérapeutique personnelle, la validation de la pratique clinique ainsi que la réussite du mémoire théorico-clinique et du travail de fin d'études conditionnent l'accès à l'examen final, lequel sanctionne les compétences des étudiant-es à la pratique autonome de la psychothérapie cognitivo-comportementale.

Tout au long du DAS-TCC, les formateurs/trices évaluent les connaissances théoriques et compétences pratiques des étudiant-es. Par cette démarche, le comité directeur et le conseil scientifique du DAS-TCC s'assurent que les éléments théoriques et pratiques sont acquis. La réussite des modules de connaissances et savoir-faire, la validation et l'obtention des crédits et attestations pour les supervisions, pour l'activité psychothérapeutique individuelle, pour les cas cliniques, pour l'expérience thérapeutique personnelle, la validation de la pratique clinique ainsi que la réussite du mémoire théorico-clinique conditionnent l'obtention du Diplôme.

Durant le CAS-TCC, une évaluation tout au long de la formation a pour but de vérifier la progression des étudiant-es par rapport aux objectifs d'apprentissage. La réussite des modules de connaissances et savoir-faire, la validation et l'obtention des attestations pour la pratique supervisée et la rédaction d'un travail de fin d'études conditionnent l'obtention du Certificat.



Titre obtenu

La Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en psychothérapie cognitivo-comportementale / *Master of Advanced Studies (MAS) in Cognitive-Behavioural Psychotherapy* correspondant à 87 crédits ECTS est délivrée par la Faculté de médecine de l'Université de Genève aux participant-es ayant satisfait aux conditions d'obtention du titre définies dans le règlement d'études du MAS ainsi que le paiement de la finance d'inscription.

Pour les psychologues ayant obtenu ce MAS, le titre postgrade fédéral émis par la Confédération/OFSP autorisant le titulaire à porter le titre de "psychologue psychothérapeute reconnu au niveau fédéral" est également délivré.

Le Diplôme de formation continue (DAS) en psychothérapie cognitivo-comportementale / *Diploma of Advanced Studies (DAS) in Cognitive-Behavioural Psychotherapy* correspondant à 47 crédits ECTS est délivré par la Faculté de médecine de l'Université de Genève aux participant-es ayant satisfait aux conditions d'obtention du titre définies dans le règlement d'études du DAS ainsi que le paiement de la finance d'inscription.

Pour les médecins, 10 crédits ECTS de formation continue par année - max. 30 crédits ECTS - sont reconnus par la société suisse de psychiatrie et psychothérapie - SSPP.

Pour les psychologues, cette formation spécifique n'octroie pas le titre postgrade fédéral émis par la Confédération/OFSP et ne constitue pas une première étape pour un éventuel accès ultérieur au MAS-TCC.

Le Certificat de formation continue (CAS) en stratégies cognitives et comportementales de la relation thérapeutique / *Certificate of Advanced Studies (CAS) in Cognitive and Behavioural Strategies in Therapeutic Relationships* correspondant à 25 crédits ECTS est délivré par la Faculté de médecine de l'Université de Genève aux participant-es ayant satisfait aux conditions d'obtention du titre définies dans le règlement d'études du CAS ainsi que le paiement de la finance d'inscription.

Cette formation spécifique ne constitue pas une première étape pour un éventuel accès ultérieur au MAS-TCC.



Accréditation/Équivalence

Le MAS est accrédité par l'Office Fédéral de la Santé Publique. Il correspond aux standards de qualité de la Loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie (Loi sur les professions de la psychologie, LPsy) du 18 mars 2011. Il s'agit d'une formation postgrade sous la responsabilité de l'Université de Genève (Faculté de Médecine) menant au titre de psychologue-psychothérapeute reconnu au niveau fédéral.

Le Comité directeur statue sur les demandes d'équivalences pour des formations continues de même type suivies dans une haute école ou université suisse ou étrangère ou dans une association professionnelle en thérapie cognitivo-comportementale.

Le nombre maximum de crédits ECTS admis par équivalence est de 29 ECTS pour le programme MAS-TCC, de 16 ECTS pour le programme DAS-TCC et de 8 ECTS pour programme CAS-TCC.



Renseignements pratiques

Conditions d'admission

MAS-TCC

- Être titulaire d'un diplôme fédéral de médecin ou d'un titre jugé équivalent et attester d'une formation postgraduée en psychiatrie déjà complétée ou en voie d'être complétée pendant la formation; OU être titulaire d'une maîtrise universitaire en psychologie (master) ou d'une licence universitaire sanctionnant des études de psychologie de 4 ans au moins délivrée par une université suisse ou une haute école suisse ou d'un diplôme en psychologie reconnu par la Commission des professions de la psychologie conformément à la Loi sur les professions de la psychologie (LPsy).
- Avoir suivi une formation de base comportant au minimum l'équivalent de 12 ECTS de psychologie clinique et psychopathologie.
- Pouvoir attester avoir accès à une patientèle permettant une pratique psychothérapeutique.

DAS-TCC

- Être titulaire d'un diplôme fédéral de médecin ou d'un titre jugé équivalent et attester d'une formation postgraduée en psychiatrie déjà complétée ou en voie d'être complétée pendant la formation; OU être titulaire d'une maîtrise universitaire en psychologie (master) ou d'une licence universitaire sanctionnant des études de psychologie de 4 ans au moins délivrée par une université suisse ou une haute école suisse ou d'un diplôme en psychologie reconnu par la Commission des professions de la psychologie conformément à la Loi sur les professions de la psychologie (LPsy).
- Pouvoir attester avoir accès à une patientèle permettant une pratique psychothérapeutique.

CAS-TCC

- Être en possession d'un titre universitaire ou d'un diplôme de formation professionnelle de la santé / du social (haute école spécialisée) ou titre jugé équivalent.
- Pouvoir attester d'une pratique professionnelle, actuelle et durant la période de formation.



Le MAS, le DAS et le CAS débuteront en septembre 2023.

Nombre de participants pour le MAS-TCC: 25 | pour le DAS-TCC: 15 | pour le CAS-TCC: 12

Inscription avant le 28 février 2023

En ligne (ou pdf à télécharger) sur:

www.unige.ch/formcont/cours/MASstcc

www.unige.ch/formcont/cours/DASstcc

www.unige.ch/formcont/cours/CASstcc

Les décisions d'admission sont prises après un examen approfondi des dossiers. Un entretien peut, le cas échéant, compléter la procédure d'admission.

Le dossier d'inscription doit comporter: le formulaire d'inscription, une lettre de motivation, une photo d'identité, un CV avec copies des diplômes obtenus. Pour le MAS-TCC et le DAS-TCC, il est également demandé de fournir les PV de notes des formations de base (bachelor et master), ainsi qu'une confirmation de l'employeur permettant la pratique clinique (attestation de l'employeur spécifiant la fonction (psychologue ou médecin), le taux d'activité et la durée d'engagement).

Finances d'inscription

MAS-TCC

CHF 25'250.- (en 4 échéances) comprenant les enseignements (62 jours de formation de 9 unités), 80 séances (45 min.) de supervision en groupe, 20 séances (45 min.) d'expérience thérapeutique personnelle, les évaluations des travaux écrits et l'examen final, l'émission du titre postgrade fédéral "psychothérapeute reconnu(e) au niveau fédéral" ainsi que l'enregistrement dans le registre PsyReg par l'OFSP.

La supervision individuelle (20 séances) est organisée par le Comité directeur et le Conseil scientifique de la formation mais à la charge du/de la participant-e (prix fixé à CHF 3'200.-).

Les éléments suivants, exigés dans le cadre du MAS-TCC, ne sont pas inclus dans la finance d'inscription au MAS-TCC:

- Supervision: 120 séances (45 min.) dont minimum 50 séances en setting individuel: min 11'500 CHF (si seulement 50 séances en individuel);
- Expérience thérapeutique personnelle: 80 séances (45 min.) dont minimum 50 séances en setting individuel: min 9'500 CHF (si seulement 50 séances en individuel).

Les coûts relatifs à la documentation (littérature spécialisée, CDRom, etc.), les frais de déplacement, les frais de repas, et les frais de logement éventuels ne sont pas compris dans le calcul du coût du MAS-TCC.



DAS-TCC

CHF 15'000.- (en 3 échéances) comprenant les enseignements (52 jours de formation de 9 unités), 80 séances (45 min.) de supervision en groupe, 20 séances (45 min.) d'expérience thérapeutique personnelle et l'évaluation du mémoire théorico-clinique. La supervision individuelle (20 séances) est organisée par le Comité directeur et le Conseil scientifique de la formation mais à la charge du/de la participant-e (prix fixé à CHF 3'200.-)

CAS-TCC

CHF 9'000.- comprenant les enseignements (35 jours de formation de 9 unités), la pratique thérapeutique supervisée (56 unités) et l'évaluation du mémoire.

Lieux

- HUG – Domaine de Belle-Idée
Chemin du Petit-Bel-Air 2 – 1225 Chêne-Bourg (Bus 1, 9, 31, 34, 38, arrêt Petit Bel-Air)
- Hôpital des Trois-Chêne, Chemin du Pont-Bochet 3 – 1226 Thônex
(Bus n° 1, 31 et 34, arrêt Hôpital Trois-Chêne)

Horaires

Les vendredis et samedis | une à deux fois par mois | de 9h00 à 17h00.

Conditions d'annulation

Un montant de CHF 250.- pour frais de dossier est dû. Dès le premier jour de la formation, le montant total de la formation reste dû. Tout désistement doit être annoncé par écrit à la coordination de la formation.